

leau, en érable, avec quelques chênes et quelques pins. Une petite rangée sur la rive occidentale de l'Assomption, forme le seul terrain cultivé dans l'une et l'autre seigneurie.

BERTHIER, (la seigneurie de) sur la rive nord du St. Laurent, dans le comté de Warwick, avec ses fiefs et ses augmentations, est bornée au sud-ouest, par la seigneurie de Dautré et son augmentation, telles qu'on vient de les décrire; au nord-est par celles de Dusablé ou de New York, et de Maskinongé; au fond par le township de Brandon, et en front par le St. Laurent; elle fut accordée le 27 Avril, 1674, à M. Berthier; l'augmentation fut accordée le 31 Décembre, 1732, au Sieur Pierre L'Étage; la propriété, telle qu'elle est actuellement possédée par l'Honorable James Cuthbert, a deux lieues et trois quarts de front, sur quatre et demie de profondeur. Sur les dix rangées de concessions, qui contiennent 600 lots ou environ, presque tout est entre les mains de tenanciers, mais plusieurs seulement comme bois, et sans être habitées. Le sol en général est bon, excepté vers le fond, où il est plein de rochers et stérile; on trouve dans la concession nommée de St. Cuthbert, une belle terre végétale de plusieurs pouces de profondeur, sur un fond d'argile forte; dans celle du St. Esprit, une marne forte et profonde; dans St. Pierre une terre grasse et